

## « PAS ENTIÈREMENT... ! »

**« Heureux ceux qui sont intègres dans leur voie, qui marchent selon la loi de l'Eternel ! Heureux ceux qui gardent ses préceptes, qui le cherchent de tout leur cœur, qui ne commettent point d'iniquité, et qui marchent dans ses voies ! Tu as prescrit tes ordonnances, pour qu'on les observe avec soin. Puissent mes actions être bien réglées, afin que je garde tes statuts ! Alors je ne rougirai point, à la vue de tous tes commandements. Je te louerai dans la droiture de mon cœur, en apprenant les lois de ta justice. Je veux garder tes statuts, ne m'abandonne pas entièrement... ! » Ps 119:1-8.**

La soif spirituelle du Psalmiste se manifestait par son aspiration à connaître la loi de l'Eternel, et à se connaître lui-même, non par lui-même, mais par ce qu'il apprenait de la Parole divine. Ainsi, après avoir dit : « Je veux garder tes statuts ... », le Psalmiste s'écrie « ne m'abandonne pas entièrement ! » Ps 119:8. Que signifie ces paroles : « Ne m'abandonne pas entièrement... » ? Le Psalmiste reconnaissait qu'il n'accomplissait pas toujours d'une manière parfaite la loi de Son Dieu ; il était conscient de ses faiblesses, tout en sachant, cependant, qu'il était agréé du Seigneur pour son désir sincère de lui être fidèle. L'enfant de Dieu, en effet, reconnaît l'Amour de Dieu envers lui autant dans la punition que dans Son Approbation à son égard. Car la punition n'est pas une condamnation, mais une correction libératrice de nos négligences, de même que l'Approbation de Dieu ne nous porte pas à la propre satisfaction, mais plus encore à la vigilance. C'est là l'équilibre de la Miséricorde divine se manifestant, tant par la correction de la part de Dieu qui nous rend responsables, que par Sa Compassion qui inspire notre reconnaissance... !

« Pas entièrement » ! Cette expression est souvent entendue dans la bouche des prophètes, dénonçant l'infidélité du peuple d'Israël qui, cependant, reste aimé de l'Eternel. Parlant de l'invasion d'une nation étrangère ravageant le pays, le prophète Jérémie déclare : « Elle dévorera ta moisson et ton pain, elle dévorera tes fils et tes filles, elle dévorera tes brebis et tes bœufs, elle dévorera ta vigne et ton figuier ; elle détruira par l'épée tes villes fortes dans lesquelles tu te confies. Mais en ces jours, dit l'Eternel, je ne vous détruirai pas entièrement... ! » Jér 5:17-18. Une lumière sur cette Manière d'agir de Dieu nous est donnée par l'Ecriture, disant : « ... comme Roboam s'était humilié, l'Eternel détourna de lui sa colère, et ne le détruisit pas entièrement. Et il y avait encore de bonnes choses en Juda... ! » II Chro 12:12. Ce fut précisément à cause de ces « bonnes choses » qu'il y avait encore dans le cœur du roi et dans le cœur d'âmes fidèles parmi Juda que l'Eternel ne détruisit pas entièrement Son peuple. Ce « pas entièrement » exprime donc autant un signe de la Promesse de Dieu qu'une manifestation de Sa colère. Ainsi, là où nous ne voyons que ténèbres, Dieu, Lui, voit encore quelques petites lumières, alors que là où nous ne voyons que « nos vérités », Dieu voit des ombres... les « ombres » de nos vérités qui obscurcissent Sa Vérité... !

« Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu, écrit l'apôtre Paul aux Romains : sévérité envers ceux qui sont tombés, et bonté de Dieu envers toi, si tu demeures ferme dans cette bonté ; autrement, tu seras aussi retranché... ! » Rom 11:22. « Bonté » et « sévérité » ! Eclairés par l'Esprit, ces Traits divins qui nous paraissent contraires, se révèlent complémentaires. En effet, la Sévérité de Dieu ne peut être que grande, puisque Sa Bonté est infinie, et la Bonté de Dieu, en pardonnant, ne peut être que plus grande que la gravité des transgressions, qui, précisément, est la cause de Sa Sévérité. Ainsi, la Bonté et la Sévérité de Dieu s'opèrent, non seulement dans deux catégories de peuples ou de personnes, mais aussi au sein d'un même peuple comme dans la vie d'une seule personne, comme le dit le prophète Jérémie au sujet du peuple de l'Eternel : « ... Toi, mon serviteur Jacob, ne crains pas ! dit l'Eternel ; car je suis avec toi. J'anéantirai toutes les nations parmi lesquelles je t'ai dispersé, mais toi, je ne t'anéantirai pas ; je te châtierai avec équité, je ne puis pas te laisser impuni ! » Jér 46:28. À cause des transgressions, Dieu doit exercer Sa Justice, sinon Sa Sainteté, d'où découle précisément Sa Justice, ne serait pas manifestée comme telle, et avec, pour conséquence, que la Grâce de Dieu qui, elle aussi, participe de Sa Sainteté, ne serait pas non plus agissante à notre égard... ! Jérémie, en tant que prophète de l'Eternel, a été saisi par cette Profondeur de Dieu, lorsque, incarnant et partageant le destin du peuple, il cria à Dieu : « Châtie-moi, ô Eternel ! Mais avec équité, et non dans ta colère, de

peur que tu ne m'anéantisses... ! » Jér 10:24. « Avec équité, et non dans ta colère... ! » Il n'est donné qu'au prophète de distinguer les « Attributs » et les « Sentiments » de Dieu... !

Ce qui est irréparable laissera toujours une trace ici-bas. La Grâce de Dieu agit de telle sorte que cette trace dans le cœur de celui qui se repent, et qui a reçu le pardon, soit totalement effacée par le sang de Jésus-Christ, pour ce temps et pour l'éternité. Après avoir commis adultère avec Bath-Schéba, femme d'Urie le Hétien, qu'il fit tuer au combat, le roi David dit à Nathan, le prophète, qui lui avait ouvert les yeux : « J'ai péché contre l'Eternel ! Et Nathan dit à David : L'Eternel pardonne ton péché, tu ne mourras point. Mais parce que tu as fait blasphémer les ennemis de l'Eternel, en commettant cette action, le fils qui t'est né mourra... ! » II Sam 12:13-14. La loi de Moïse stipulait, en effet, que les adultères devaient être mis à mort : Deut 22:22 et Lévit 20:10. Cependant, ce cas particulier met en lumière cette vérité selon laquelle Dieu, ainsi que l'écrit Esdras « ne nous punit pas en proportion de nos iniquités... ! » Esdras 9:13. En effet, Dieu pardonna à David, mais l'enfant qui lui fut né mourut ! Le pardon et le châtement s'opérèrent en même temps... ! Ce qui nous paraît contradictoire ne l'est pas en Dieu, car, dans ce cas, l'efficacité du pardon l'est d'autant plus que la punition est juste, et la justesse de la punition ne peut qu'exalter la grandeur du pardon !

Toutes choses auront leur état définitif dans l'éternité, alors que, ici-bas, le Dessein de Dieu peut être aussi clair que mystérieux, selon la vie et la vocation de chacun de nous. L'Ecriture nous éclaire à cet égard par cette parole de l'apôtre Paul s'adressant aux Corinthiens : « Nous sommes prêts aussi à punir toute désobéissance lorsque votre obéissance sera complète... ! » II Cor 10:6. Qu'entend donc l'apôtre par « obéissance complète » ? Consiste-t-elle uniquement à apprendre tous les commandements et tous les préceptes pour les mettre en pratique ? Certes, nous savons que la Volonté de Dieu se révèle d'abord par Sa Parole, car l'on ne peut obéir, ou désobéir, qu'aux commandements que l'on connaît. « L'obéissance complète » consiste à garder la Parole de Dieu, mais dans une conscience éclairée qui résulte elle-même de la transformation intérieure par l'Esprit ; transformation donnant en nous accès à l'inspiration de la Volonté de Dieu, avant même d'en avoir toute la connaissance. Ainsi, Dieu ne punit pas entièrement quand l'on ne connaît pas entièrement, mais Il punit « toute désobéissance », c'est-à-dire, toute négligence d'avoir « éteint » ou « étouffé » cette aspiration spirituelle même qui, justement, garde notre cœur ouvert à l'inspiration de la Volonté divine. En effet, l'on ne met pas toujours en pratique ce que l'on a appris, mais l'on pratiquera toujours ce à quoi l'on aspire... !

Jésus, parlant de Lui-même en citant le prophète Esaïe, dit : « Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé en qui mon âme a pris plaisir. Je mettrai mon esprit sur lui, et il annoncera la justice aux nations. Il ne contestera point, il ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les rues. Il ne brisera point le roseau cassé, et il n'éteindra point le lumignon qui fume, jusqu'à ce qu'il ait fait triompher la justice. Et les nations espéreront en son nom... ! » Matt 12:18-21. Que la cause de l'état où se trouvent le roseau et le lumignon soit le découragement, l'épreuve, ou une désobéissance, Jésus, dans Sa Bonté, fait en sorte que le roseau ne soit pas entièrement brisé et que le lumignon ne soit pas tout-à-fait noirci ! Mais, dira-t-on, pourquoi Dieu n'empêche-t-Il pas le roseau de se casser, ou attend-t-Il que le lumignon s'éteigne pour agir ? Mais c'est là ne pas connaître le cœur humain, c'est-à-dire, notre propre cœur. Car la nature humaine est ainsi faite que l'homme se révolterait, non seulement contre l'oppression, mais contre Dieu Lui-même s'Il lui « imposait » ce qui est bien, « l'obligeait » à être libre, ou le « contraignait » à être heureux... !

Comprenons-nous maintenant pourquoi Dieu laisse l'âme subir les conséquences de ses faiblesses, ou de ses erreurs ? Mais là encore « pas entièrement ! » Le racheté, en effet, reconnaît qu'il a parfois besoin d'être laissé un temps en face de lui-même, pour se voir tel que Dieu le voit, et cela, pas indéfiniment, afin de ne pas être découragé, ni désespéré..., mais jusqu'à ce qu'il réalise, comme tout à nouveau, que le fait d'être pardonné, c'est la vraie liberté, et que la joie de l'être est la seule que rien n'altère !